ABORIGINAL DIABETES INITIATIVE

Guide to Applicants for Proposed Projects

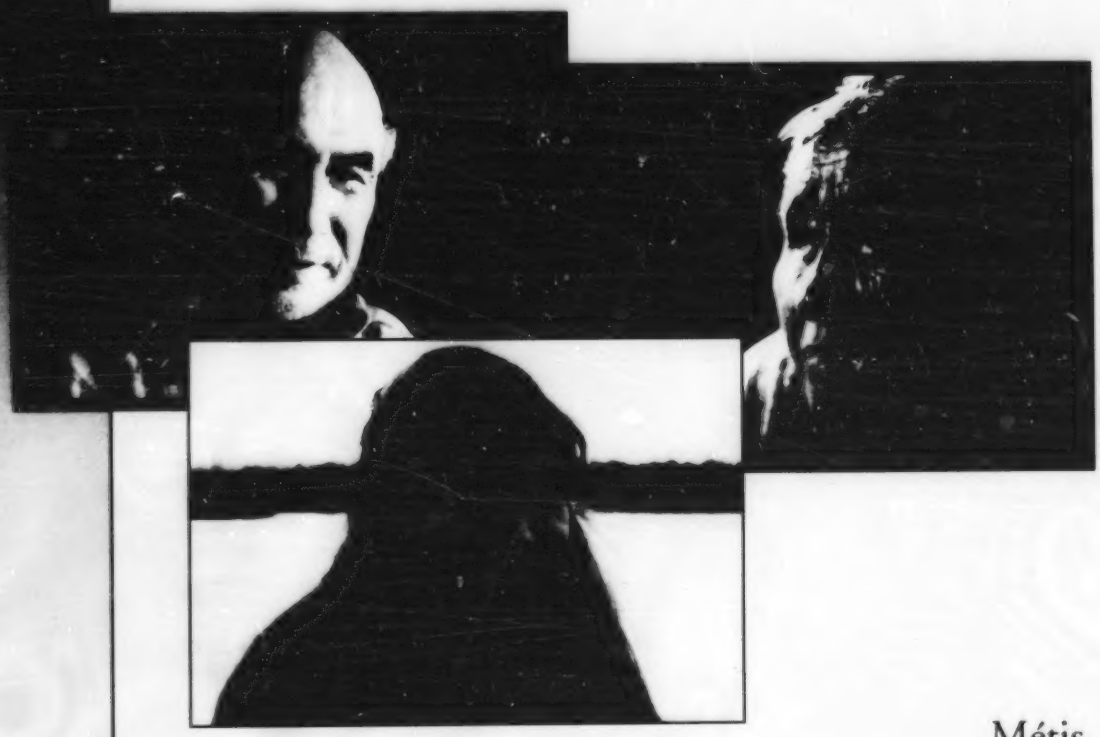

Métis,
Off-reserve Aboriginal
and Urban Inuit
Prevention and Promotion

Health Canada Santé Canada

Canada

This program is designed to provide funding under the Aboriginal Diabetes Initiative of the Canadian Diabetes Strategy. It is intended to fund time-limited projects which will raise awareness of diabetes, its risk factors and complications, and primary prevention strategies for Métis, off-reserve Aboriginal people, and urban Inuit living outside their traditional communities. The type of submitted project proposal is flexible, as long as it meets the needs of the above-noted target populations.

The Canadian Diabetes Strategy serves the general Canadian population through the auspices of the Prevention and Promotion Contribution Program component of the Strategy. For more information please contact the Population Health Fund, Population and Public Health Branch of Health Canada at (613) 957-3507.

Be sure to read the entire guideline handbook first before filling out the application form.

Please contact Health Canada prior to submitting:

- to ensure that your organization is eligible for funding.
- to find out if your project is suitable for funding.
- to find out when proposals are due.

We can be reached by contacting:

Aboriginal Diabetes Initiative
First Nations and Inuit Health Branch
Ottawa, Ontario

(613) 946-0373

Electronic copies of this document are available on Health Canada's website at www.hc-sc.gc.ca

Only those eligible applicants that have followed the applications format will be considered for review.

ERRATUM

102-06966/

Aboriginal Diabetes Initiative
Métis, Off-reserve Aboriginal and Urban Inuit Prevention and Promotion
(MOAUIPP) Program

Guide to Applicants for Proposed Projects

Inside cover:	(For information): **(613) 946-3434 or (613) 957-4850**
Pg. 3, footnote:	The Inuit Tapirisat of Canada changed its name as of April 1, 2002 to the **Inuit Tapiriiksat Kanatami**
Pg. 5, f):	(AFN, MNC, **ITK**, CAP).
Pg. 7, Section 8, add:	• **Include a letter of incorporation to demonstrate that your organization is not for profit.**
Pg. 7, Section 9, 3rd bullet:	Fund direct care, treatment **or screening** services.
Pg. 7, Section 9, add:	**If you are not sure whether your planned activities are eligible, please contact Melissa Patey at (613) 946-3434 or Kidane Gebremariam at (613) 957-4850 for clarification prior to submission.**
Pg. 7, Section 10:	Note that the proposed budget must not exceed $100,000 per fiscal year.
Pg. 10, Section 13:	Phone: **(613) 946-3434 or (613) 957-4850**
Pg. 13:	Electronic copies of this document are available on Health Canada's website **at www.healthcanada.ca/diabetes**
Pg. 21:	In the column for Year 3, insert **"2003-2004".**

April 2002

Table of Contents

Guide to Applicants for Proposed Projects

Aboriginal Diabetes Initiative

Métis, Off-reserve Aboriginal and Urban Inuit Prevention and Promotion

1 **Introduction** *page 1*

2 **Background to the Development of the Program** *page 2*

3 **What is the MOAUIPP Program?** *page 2*

4 **What is the Objective of the MOAUIPP Program?** *page 3*

5 **Who Can the Program Benefit?** *page 4*

6 **Who Can Apply for Program Funding?** *page 4*

7 **What Are the Program Priorities for Project Funding?** *page 5*
- *Strategic* *page 5*
- *General* *page 6*

8 **What Are the Criteria for Project Funding?** *page 7*

9 **What Will Not Be Funded?** *page 7*

10 **How Long Can the Projects Be Funded?** *page 7*

11 **How Do We Access Program Resources?** *page 8*

12 **How Are Proposals Assessed?** *page 8*

13 **How Do I Get Assistance With My Proposal?** *page 10*

14 **What Are the Evaluation Criteria?** *page 10*

15 **Do I Need to Fill In an Application Form?** *page 10*

16 **Appendix A: MOAUIPP Program - Budget Details** *page 11*

17 **Appendix B: Funding Application Form** *page 13*

1 Introduction

Type 2 diabetes has become a major health concern in Canada. The concern is particularly evident amongst Canada's Aboriginal people, where type 2 diabetes has reached epidemic levels in some communities. The rates of diabetes are 3-5 times higher in the Aboriginal population than the rates in the general Canadian population. It is because of these concerns, and the projected increases that are expected as the population ages, that the Canadian Diabetes Strategy was created.

The Aboriginal Diabetes Initiative (ADI) is one of four main components of the Canadian Diabetes Strategy (CDS) announced by the Government of Canada in 1999. The ADI has been allocated $58 million over 5 years to begin to meet the needs of Aboriginal people in dealing with the epidemic of diabetes.

Diabetes program needs are very different depending on which population group is targeted. Although the disease itself is the same, there are many different risk factors and determinants of health that must be considered when creating meaningful programs. With this in mind, the ADI was split into two separate programs:

1) *The First Nations On-reserve and Inuit in Inuit Communities* program framework[1]; and
2) *The Métis, Off-reserve Aboriginal and Urban Inuit Prevention and Promotion* (MOAUIPP) program framework.

The Métis, Off-reserve Aboriginal and Urban Inuit Prevention and Promotion (MOAUIPP) component of the ADI will deliver diabetes primary prevention[2] and health promotion programs to Métis, off-reserve Aboriginal people[3] and urban Inuit. The program will be delivered on a national basis, through First Nations and Inuit Health Branch (FNIHB) headquarters. A national level sub-committee of the ADI has been created to provide advice and guidance in the development of this program, and ensure the review of program proposals.

1. The ADI program for First Nations living on reserve, and for Inuit living in Inuit communities will be administered through FNIHB regions and is described in a separate framework
2. Primary Prevention is defined as the promotion of health by personal and community efforts to promote and preserve good nutritional status, physical fitness and emotional well-being, and make the environment safe.
3. For the purposes of the ADI, "off-reserve Aboriginal" is intended to include everyone of First Nations or Indian descent (status or non-status) not living on reserve, who requires diabetes primary prevention and health promotion programming, and wants these programs to be culturally appropriate.

2 Background to the Development of the Program

In response to the final report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples (1998), the Government of Canada released a document entitled "Gathering Strength", and indicated the intention to ensure a greater focus on diabetes in Aboriginal communities. With the announcement of the Canadian Diabetes Strategy, and the allocation of $58 million over 5 years to the ADI component of the strategy, this vision is beginning to be realized.

Guided by the Steering Committee of the Aboriginal Diabetes Initiative, a consultative process has been completed. The reports of the consultations outline the priorities and identify gaps that will begin to be addressed in this component of the ADI. The consultation process recommended that Health Canada ensure that all Aboriginal peoples were part of the Aboriginal Diabetes Initiative. To accommodate this recommendation, the ADI component of the Canadian Diabetes Strategy was developed, ensuring that Métis, off-reserve Aboriginal people, and urban Inuit would fall under the same component of the overall Initiative.

In order to implement this recommendation, responsibility for the Métis, Off-reserve Aboriginal and Urban Inuit Prevention and Promotion (MOAUIPP) program was delegated to the First Nations and Inuit Health Branch of Health Canada (formerly Medical Services Branch).

3 What is the MOAUIPP Program?

The MOAUIPP program is a proposal driven process that will provide diabetes primary prevention and health promotion programs that are culturally appropriate, holistic in nature, and accessible. The program will respond to the unique health and social needs of Métis, off-reserve Aboriginal and urban Inuit, and will take into account traditional practices and methods, wherever appropriate.

The MOAUIPP program will be split between a targeted request for proposals addressing strategic priorities at a national level, and a general call for proposals from national/regional/local level projects. **This document is intended to guide applicants applying under both calls for proposals**, and will focus on

proposals that meet priorities and criteria as described in this document. The priorities and criteria have been developed with guidance from the MOAUIPP sub-committee of the ADI Steering Committee with membership from national Aboriginal[4] organizations.

To ensure equitable programming for all groups, a notional allocation of funding has been established for distribution of general program funds as follows: 40% to Métis programming; 59% to programming for off-reserve Aboriginal peoples; and 1% to programming for urban Inuit.[5]

Evaluation frameworks will be required for all projects to ensure accountability of the projects to both their constituents and to Treasury Board.

4

What is the Objective of the MOAUIPP Program?

The objective of the MOAUIPP program is to address the high rates of type 2 diabetes and its complications among Métis, off-reserve Aboriginal people and urban Inuit by promoting culturally appropriate approaches to diabetes primary prevention and health promotion programs that:

- raise awareness of diabetes, its risk factors, and the value of healthy lifestyle practices;
- promote Aboriginal ownership of diabetes primary prevention and health promotion programs;
- incorporate the use of traditional knowledge and wisdom;
- ensure the fair and equitable allocation of available resources among the Métis, off-reserve Aboriginal, and urban Inuit;
- ensure that programming is delivered as equitably as possible across the country;
- promote innovative approaches to diabetes primary prevention and health promotion projects.

4. Métis National Council (MNC), Inuit Tapirisat of Canada (ITC), Congress of Aboriginal Peoples (CAP), Assembly of First Nations (AFN), Native Women's Association of Canada (NWAC), National Aboriginal Diabetes Association (NADA).
5. A base amount of funding for each group has been established to ensure that services can be provided to each group.

5 Who Can the Program Benefit?

The MOAUIPP program is intended to benefit Métis, off-reserve Aboriginal people, and urban Inuit (living outside Inuit communities). The program is not age specific, as diabetes can strike any age group: programs can be for children, youth, adults and/or Elders. The focus of the program is on primary prevention of diabetes. It is not necessary to have already been diagnosed with diabetes in order to receive programming. The following lists the eligible recipients for this program:

- Métis people, living in Métis communities, rural or urban centres;
- Aboriginal people living off-reserve in either rural or urban centres;
- Urban Inuit, living outside Inuit settlements;
- any or all of the above, in combination.

6 Who Can Apply for Program Funding?

The following lists describe the incorporated, non-profit organizations that are eligible to apply for funding under the MOAUIPP program:

1) *Aboriginal groups and associations, including:*
   - Métis groups, associations or organizations;
   - First Nations groups, associations or organizations;
   - Inuit groups, associations or organizations;
   - Urban Aboriginal groups, associations or organizations.

2) *Urban centres, groups or organizations that:*
   - provide services to Métis, off-reserve Aboriginal people, and/or urban Inuit who can demonstrate through statistics and letters of support that their programs are used by Métis, off-reserve Aboriginal people and/or urban Inuit.

7 What Are the Program Priorities for Project Funding?

1. For applicants addressing Strategic Priorities:

Strategic priorities, for the purpose of the MOAUIPP program, are those projects that:

- can best be handled on a national level, to take advantage of economies of scale;
- provide impact across the country, or in a specific area;
- provide an integrated solution for primary prevention and health promotion programming.

Proposals in this stream are targeted (i.e. select groups will be invited to apply) in order to realize economies of scale. 50% of annual MOAUIPP program funding has been designated to fund projects which address strategic priorities. The strategic priorities for projects are as follows:

a) A culturally appropriate diabetes awareness campaign, designed and delivered by an Aboriginal media firm, using Aboriginal media to distribute the messages;

b) Funding for an urban centre, that will provide diabetes primary prevention and health promotion programs to urban Aboriginal people, in a culturally appropriate manner, integrating traditional knowledge with Western medicine;

c) Development of a set of culturally appropriate awareness tools (videos, pamphlets, posters, etc.) or a prevention program that could be distributed to many urban Aboriginal centres, focusing on the needs of the particular group, i.e.: urban Inuit, Métis, off-reserve Aboriginal;

d) Programs within the Métis homeland and/or urban Inuit area that focus on the need to see a health professional to be screened for diabetes;

e) An assessment on the needs of Métis, off-reserve Aboriginal or urban Inuit people and/or community with respect to diabetes;

f) Or any other strategic priority as identified by a national Aboriginal representative organization (AFN, MNC, ITC, CAP). For details on these priorities, please contact Health Canada at the number listed in this guide.

2. For applicants under the General Call for Proposals:

Project proposals will support the diabetes primary prevention and health promotion goals of the MOAUIPP. The priorities for projects are as follows:

- to increase awareness of diabetes and its risk factors among Métis, off-reserve Aboriginal and urban Inuit people;
- to provide knowledge about the behaviors and skills necessary to reduce the incidence and prevalence of diabetes and its complications;
- to identify effective and innovative approaches and activities for the understanding and primary prevention of type 2 diabetes;
- to contribute to the enhancement and promotion of health and well-being of persons affected by diabetes;
- to increase awareness of the need for diabetes screening among Métis, off-reserve Aboriginal and urban Inuit people.

In addition, consideration will be given to whether or not the project/activity:

- increases awareness of diabetes as a serious health risk;
- increases awareness of the signs and symptoms of diabetes and its complications;
- increases awareness of the importance of healthy lifestyle choices;
- is culturally respectful and relevant to the client group;
- respects traditional healing methods and approaches;
- includes evaluation methodologies and reporting requirements;
- builds linkages to existing relevant programs;
- demonstrates accountability to both Aboriginal clients and the Government of Canada.

8 What Are the Criteria for Project Funding?

There are limited resources for the MOAUIPP program. Partnerships with other groups or organizations may help to maximize program effectiveness. In filling out your application form, be sure to:

- Identify what diabetes activities will be provided as a result of the project and what the target population is;
- Identify the project objectives[6], and how the activities in your workplan support the stated objective of the ADI as outlined in the program objective (page 3);
- Identify how the project will be established (For example, this could include consultation, needs assessments, methodology);
- Identify all the activities and related costs associated with the project (included in the summary budget and the detailed budget);
- Include an evaluation and reporting plan.

9 What Will Not Be Funded?

The MOAUIPP will not:

- Fund any capital building programs;
- Fund pure research projects (this does not include needs assessments);
- Fund direct care and treatment services;
- Fund operational activities not directly related to the project;
- Fund grants to individuals.

10 How Long Can Projects Be Funded?

Projects can be funded for a variety of time frames, from 1 to 3 years. Multi-year projects will be subject to an annual review process to ensure that they are meeting the reporting requirements and are eligible to continue to receive funding.

6. Objectives are broad statements of what the project will try to do, the overall purpose of the project. Activities are step-by-step statements which show how you and your partners will achieve the objectives. Activities are time-limited, concrete, realistic and measurable.

11 How Do We Access Program Resources?

In order to access MOAUIPP program funding, you must submit a completed application form, which meets program requirements, to Health Canada, First Nations and Inuit Health Branch. An application form and description of how to apply is included in this guide.

12 How Are Proposals Assessed?

Proposals will be submitted to Heath Canada's First Nations and Inuit Health Branch - Headquarters office. Proposals will first be **screened** to make sure the applications meet the objectives of the MOAUIPP Program, are consistent with the Request for Proposals, meet the eligibility criteria, and are complete. Proposals will then be **reviewed** by an expert peer review panel, and ranked on merit.

Additional information may be requested during the review process.

The following questions will be used to review your application:

- **Is your organization an incorporated, non-profit, Aboriginal Organization?**
- **Does it fit?**
  How well does the project meet the objectives and priorities of the MOAUIPP program addressing either the strategic priorities or general program priorities.
- **Is the objective identified clearly?**
  Does it provide information on how this project will meet the needs of the identified population(s)? If applying to strategic priorities is the specific priority being addressed clearly identified?
- **Are the project objectives and activities reasonable?**
  Would accomplishing the objectives lead to the desired results? Can the activities be carried out given the number of people, their training, the time frame?

- ❑ **Are members of the population group involved?**
  Does this include involvement at every phase of your project, from initial development and preparation of the proposal to the actual implementation and evaluation of the activities? Is this involvement meaningful?

- ❑ **Are there partnerships with or linkages to other programs?**
  Do the proposed activities add to and work with existing supports and activities?

- ❑ **Does it have wider applicability?**
  How will this project serve as a model? Will the results be useful to other groups, or in other regions of the country?

- ❑ **Is the budget realistic?**
  Do the budget items relate to the project objectives? Are the estimated amounts reasonable? Has everything been included?

- ❑ **Can the results be measured?**
  How clear and measurable are the objectives? How realistic are the outcomes? Can an evaluation be developed for this project?

- ❑ **Will the results be spread to others?**
  Is there a plan to share the results? Is there funding or other resources to support this?

Once the proposals are reviewed, the MOAUIPP sub-committee will meet and recommend projects within the notional parameters and considering geographic equity. These recommendations will be forwarded:

- For the approval of the project by the Director, Health Programs Support Division, FNIHB, Health Canada, or
- For revisions prior to reconsideration and approval by the Director, Health Programs Support Division, FNIHB, Health Canada.

Do not assume any commitment on the part of the Department until approval has been obtained. You will be notified in writing as soon as your application is approved or rejected.

13 How Do I Get Assistance With My Proposal?

If you have any questions about these guidelines and/or application form, please contact Health Canada at:

Aboriginal Diabetes Initiative
First Nations and Inuit Health Branch
Postal Locator 1920A,
Jeanne Mance Building, Room 2000A
Ottawa, ON K1A 0L3
Phone: (613) 946-0373
Fax: (613) 954-8107

14 What Are the Evaluation Criteria?

As a requirement for funding under the Aboriginal Diabetes Initiative, any program or project must contain an evaluation component and will clearly outline:

- the principles and objectives of the evaluation and how they relate to the project goals, objectives and key results;
- what the roles and responsibilities are for project evaluation at the community, regional, and/or national levels;
- how the evaluation will be done;
- an annual reporting plan.

15 Do I Need to Fill In an Application Form?

Yes, in order to have your project proposal reviewed, you must fill in the funding application form that is included with this document. By completing this form, you are helping the reviewers to zero in on the pertinent data, and helping to speed up the review process.

Appendix A:
MOAUIPP Program - Budget Details

As the budget is an integral part of the application, and is given careful scrutiny by the review committee, you must ensure that your figures are accurate and that each item is fully justified and in accordance with the project activities and time lines.

In addition to the budget summary in the **funding application form**, a detailed budget is required. To further assist you, we have outlined the requirements for some of the budget categories. The budget must be presented to reflect the Government of Canada's fiscal year (April 1 - March 31).

Personnel:

You may include, for example, project staff salaries, contractor fees, and employee benefits, such as, Canada Pension Plan deductions.

Clearly indicate salary (including benefits) and time commitment (i.e., What percentage of the staff person's time will be spent on the project activities?) for all project staff. The roles and responsibilities of each should be described on a separate sheet.

An employee may not receive pay from two sources for the same work period. If, for example, an employee of the sponsoring organization works 2 days per week on the project and 3 days per week for the sponsor, he/she may not receive a full week's pay from the sponsor plus 2 days per week from the MOAUIPP program.

Travel and Accommodations:

You may include travel and accommodation expenses for project activities such as private vehicle mileage, air, train or bus fares, project-related meals and accommodation costs. **Note:** kilometre rates and living expenses must not exceed those allowed under Treasury Board regulations. A rate table is available.

You must include calculations showing how the costs were estimated e.g., the purpose, number of people travelling and the destination(s).

Rent and Utilities:

You may include expenses for rent and utilities if not being provided by a sponsor as in-kind contribution, or free of charge.

Materials and Supplies:

You may include, for example, office supplies, audio and video tapes, reference books.

Costs of Services or Equipment Rental:

You may include costs such as photocopying, printing, postage, and rental or purchase of office equipment.

Evaluation and Dissemination:

You can claim contract fees for a third party evaluation, data collection and analysis, and dissemination of results.

Cost of the evaluation is approximately 10% of the total project cost. Please provide full budget details such as: cost for staff, cost of conducting the specific evaluation activity, cost of preparing and disseminating the information.

Other:

You may include other actual expenses related to the project that do not fit in the previous budget categories, for example, training, insurance, bank charges, translation (if required).

GST should be included in all budget expenses, not as a separate item in this category.

Appendix B:
Funding Application Form - MOAUIPP Program

Funding Application Form

Notice to applicants: please attach extra pages as required.

This Funding Application Form is intended as a guide in preparing your proposal. Please complete each section of the application as it applies to your program. You may choose to complete the form in a question and answer format or a proposal format, however, your application must include the information requested in each section. If you are unable to answer a question, give a detailed explanation why or refer to the section of the Guide to Applicants on how to access help with your proposal

Electronic copies of this document are available on Health Canada's website at www.hc-sc.gc.ca

Please indicate which stream your proposal is for (see guide for clarification):

- ❑ General call for Proposals
- ❑ Strategic Priorities

Aboriginal Diabetes Initiative

Métis, Off-reserve Aboriginal and Urban Inuit Prevention and Promotion

Description of Applicant Organization

The information entered below is meant to give an overview of your organization and to determine the eligibility of your proposal.

Organization:

Legal Name of Organization:

Street Address:

Mailing Address (if different than above):

City: Province: Postal code:

Tel: ( ) Fax: ( ) E-mail:

Title of project:

Who does this project target? (Tick all that apply):

❑ Métis ❑ Off-reserve Aboriginal ❑ Urban Inuit

Total Amount of Funding Requested: $

Duration of Project (months):

(A fiscal year runs from April 01 to March 31 of the following calendar year)

Incorporation #:

❑ Federal
❑ Provincial
❑ Territorial

Date of Incorporation:

Board President/Chair of Applicant or Sponsoring Organization

Name: Title:

Address:

Tel: ( ) Fax: ( ) E-mail:

Project Contact Staff

Name: Title:

Address:

Tel: ( ) Fax: ( ) E-mail:

Please include the following information about your Organization:

1. Does your organization fall under the definition of Aboriginal groups and associations as described in the section "Who can apply for program funding" of this guide?

   ❑ Yes ❑ No If not, please attach necessary documentation as stated below.

   PLEASE NOTE: If your organization falls under the definition of urban centres, groups or organizations that provide services to Métis, off-reserve Aboriginal people and/or urban Inuit, you must demonstrate through statistics and letters of support that your programs are used by Métis, off-reserve Aboriginal people and/or urban Inuit.

2. Explain how First Nations, Inuit, and/or Métis people are involved in your organization. *(e.g. Program delivery, governance, membership, staff/volunteers. etc.)*

3. Is this a new project or will it be building on an existing program?

Project Partners *(complete only if applicable)*

Many different kind of partnerships exist. For example, projects can use partners to access populations the project wishes to affect and provide expertise in certain areas. Also, partners may contribute to a project financially, or by simply providing free professional services, office space, or in-kind contributions. If your project is using any type of partnership, please provide the following information for each partner.

1. Name of your Project partner.

2. What will they provide?

3. What is the estimated value of their contribution? *(Eg. estimated hourly wages of volunteers)*

Project Implementation

1. If your application is responding to the Request for Proposals addressing Strategic priorities please state which of the identified priorities your project will address.

2. Please describe the population(s) your project intends to reach.

3. Please explain how the population(s) your project intends to reach has been, or will be involved in the development of the project.

4. In terms of this project, what needs of your intended population(s) will be met that are not currently being met with other programs?

Work Plan

Please outline the proposed work plan for your project. Work plans should include:

1. Program Objectives	2. Activities to be undertaken by staff and volunteers as they pertain to each objective

3. A tentative timetable for activities	4. The expected outcomes for each objective

Project Evaluation

1. How will you monitor the progress of your project and evaluate its success? The following ADI evaluation questions should be included in your proposed evaluation.

   a) Did the project do what we said it would do?

   b) What was most effective about your project?

   c) Did you meet all of the objectives?

   d) Which activities supported meeting your objectives?

   e) If your objectives were not met, what would you do differently?

   f) What could the project have done differently?

   g) How can other communities benefit from your project?

2. How will the population(s) you intend to reach with this project be given input into your evaluation?

3. How will you distribute your project report and to whom (e.g. how will you get the information back to the target audience)? Who is responsible for preparing and submitting the reports to Health Canada?

Budget

Please provide a proposed budget summary for your project.

Note: A detailed budget is also required as part of your submission. The budget must be presented to reflect the Government of Canada's fiscal year (April 1 - March 31). Additional assistance for the completion of the detailed budget is appended to this guide.

BUDGET	**Contribution from MOAUIPP program**			**Income from other sources (partnerships)**	**Total Budget**
	Year 1	**Year 2**	**Year 3**		
Personnel					
Travel and accommodation					
Rent and utilities					
Materials and supplies					
Costs of services or equipment					
Evaluation and dissemination					
Other (specify)					
TOTAL					

I declare that:

- ❑ all the information in this application is accurate and complete;
- ❑ no employees are in conflict with the post-employment guidelines of the Government of Canada;
- ❑ the application is made on behalf of the organization named on page one with its full knowledge and consent;

I acknowledge that should this application be approved, I will be required to enter into a formal agreement which will outline the terms and conditions.

Officer authorized by the organization:

Name: Title:

Tel: ( ) Fax: ( ) E-mail:

Signature of authorized officer: Date:

Notice to applicants: please attach extra pages as required.

INITIATIVE SUR LE DIABÈTE CHEZ LES AUTOCHTONES

Guide des requérants ayant trait aux projets proposés

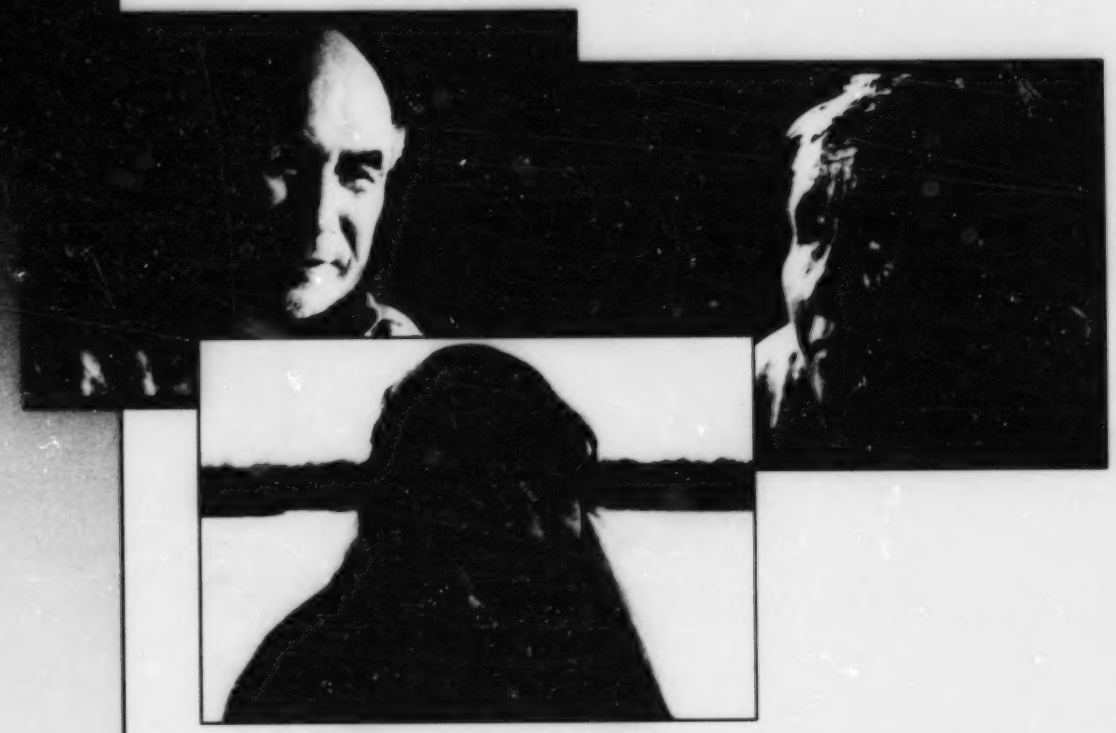

Programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain

Santé Canada Health Canada

Canada

Ce programme est destiné à fournir des fonds dans le cadre de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones de la Stratégie canadienne sur le diabète. Il financera des projets d'une durée limitée qui permettront de sensibiliser davantage les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain au diabète, à ses facteurs de risque et à ses complications, et aux stratégies de prévention primaire. L'éventail des projets est vaste, la condition essentielle étant qu'ils répondent aux besoins des populations-cibles mentionnées ci-dessus.

La Stratégie canadienne sur le diabète vise l'ensemble de la population canadienne, par l'entremise du programme de contributions au titre de la prévention et de la promotion. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Fonds pour la santé de la population, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Santé Canada, au (613) 957-3507.

Veuillez lire le présent Guide en entier avant de remplir le formulaire de demande

Avant de présenter votre demande, veuillez communiquer avec Santé Canada pour :

- vérifier si votre organisme est admissible au financement;
- vérifier si votre projet est admissible au financement;
- obtenir les dates limites pour la présentation des propositions.

Pour nous joindre :

Initiative sur le diabète chez les Autochtones
Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
Ottawa (Ontario)

(613) 946-0373

On peut se procurer une version électronique du présent document à même le site Internet de Santé Canada à www.hc-sc.gc.ca.

Seules seront étudiées les propositions des requérants admissibles qui auront respecté la marche à suivre prescrite.

ERRATA

Initiative sur le diabète chez les Autochtones
Programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain (PPMAHRIMU)

Guide des requérants ayant trait aux projets proposés

Couverture avant intérieure :	(Pour obtenir des renseignements) : **(613) 946-3434 ou (613) 957-4850**
P. 3, note en bas de page :	Depuis le 1er avril 2002, l'Inuit Tapirisat du Canada a changé de nom et s'appelle maintenant **Inuit Tapiriiksat Kanatami**
P. 5, f) :	(APN, RNM, **ITK,** CPA).
P. 7, section 8, ajout :	• **d'inclure une lettre attestant la constitution en société de votre organisme afin de démontrer sa vocation sans but lucratif.**
P. 7, section 9, 3e puce :	les services directs de soins, de traitement **ou de dépistage;**
P. 7, section 9, ajout :	**Si vous n'êtes pas certains de l'admissibilité des activités que vous planifiez, veuillez communiquer avec Melissa Patey au (613) 946-3434 ou avec Kidane Gebremariam au (613) 957-4850 afin d'obtenir des précisions avant de présenter votre proposition.**
P. 7, section 10 :	**Veuillez prendre note que le budget proposé ne doit pas dépasser 100 000 $ par exercice financier.**
P. 10, section 13:	Téléphone : **(613) 946-3434 ou (613) 957-4850**
P. 13 :	Ce document est disponible en version électronique sur le site Web de Santé Canada à l'adresse **http://www.santecanada.ca/diabete**
P. 21 :	Dans la colonne « Année 3 », ajoutez « **2003-2004** ».

Avril 2002

Guide des requérants ayant trait aux projets proposés

Initiative sur le diabète chez les Autochtones

Programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain

Table des matières

1 **Introduction** *page 1*

2 **Contexte du programme** *page 2*

3 **En quoi consiste le programme de PPMAHRIMU?** *page 2*

4 **Quel est l'objectif du programme de PPMAHRIMU?** *page 3*

5 **Qui peut se prévaloir du programme?** *page 4*

6 **Qui peut présenter une demande de financement?** *page 4*

7 **Quelles sont les priorités pour le financement des projets?** *page 5*
- *Demandes présentées sous le volet des priorités stratégiques* *page 5*
- *Demandes présentées sous le volet général* *page 6*

8 **Quels sont les critères pour le financement des projets?** *page 7*

9 **Qu'est-ce qui ne sera pas financé?** *page 7*

10 **Pendant combien de temps un projet pourra-t-il être financé?** *page 7*

11 **Comment peut-on accéder aux ressources du programme?** *page 8*

12 **Comment les propositions seront-elles évaluées?** *page 8*

13 **Où puis-je obtenir de l'aide pour présenter ma demande?** *page 10*

14 **Quels sont les critères d'évaluation?** *page 10*

15 **Est-ce que je dois remplir un formulaire de demande?** *page 10*

16 **Annexe A : Programme de PPMAHRIMU – Budget détaillé** *page 11*

17 **Annexe B : Formulaire de demande de financement** *page 13*

1 Introduction

Le diabète de type 2 est devenu un problème de santé majeur au Canada, en particulier chez les peuples autochtones où la prévalence est de trois à cinq fois plus élevée que dans le reste de la population canadienne. La Stratégie canadienne sur le diabète a été mise en œuvre en raison des préoccupations que soulève ce problème et de l'augmentation prévue des cas en raison du vieillissement de la population.

L'Initiative sur le diabète chez les Autochtones (IDA) est l'une des quatre composantes de la Stratégie canadienne sur le diabète (SCD) annoncées par le gouvernement du Canada en 1999. L'IDA a obtenu 58 millions de dollars sur 5 ans pour aider les Autochtones à lutter contre l'épidémie de diabète dans leurs collectivités.

Les besoins en matière de programmes de lutte au diabète sont très différents selon la population visée. La maladie est la même, mais de nombreux facteurs de risque et déterminants de la santé doivent être considérés afin que les programmes soient vraiment efficaces. C'est pourquoi l'IDA a été scindée en deux volets :

1) un programme-cadre à l'intention des *membres des Premières nations habitant dans les réserves et des Inuits habitant dans des collectivités inuites*[1]
2) un programme-cadre *de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain (PPMAHRIMU).*

Le PPMAHRIMU offrira des programmes de promotion de la santé et de prévention[2] primaire du diabète aux Métis, aux Autochtones hors réserve[3] et aux Inuits en milieu urbain. Il s'agit d'un programme national qui sera exécuté par l'administration centrale de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Un sous-comité national de l'IDA a été créé pour guider l'élaboration de ce programme et procéder à l'examen des propositions de projets.

---

1. Le volet de l'IDA à l'intention des membres des Premières nations vivant dans les réserves et des Inuits habitant dans les collectivités inuites sera géré par les bureaux régionaux de la DGSPNI et est décrit dans un document distinct.
2. La prévention primaire consiste à faire la promotion de la santé par des efforts individuels et collectifs afin de promouvoir et de conserver de bonnes habitudes alimentaires, une bonne condition physique et émotionnelle, et un milieu de vie sain.
3. Pour les fins de l'IDA, on entend par « Autochtones hors réserve » tous les membres des Premières nations ou les personnes d'ascendance indienne (Indiens inscrits ou non inscrits) qui ne vivent pas dans les réserves, qui ont besoin d'un programme de prévention primaire du diabète et de promotion de la santé, et qui veulent que ces programmes soient adaptés à leur culture.

2 Contexte du programme

En réponse au rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones, le gouvernement du Canada a publié en 1998 un document intitulé *Rassembler nos forces,* dans lequel il indiquait son intention d'accorder *une plus grande attention... à la prévention, au traitement et à la recherche sur le diabète dans la collectivité autochtone.* Cette vision a commencé à se concrétiser avec l'annonce de la Stratégie canadienne sur le diabète et l'attribution de 58 millions de dollars sur 5 ans au volet IDA de cette stratégie.

Sous l'égide du comité directeur de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones, une consultation a été menée. Les rapports de cette consultation font état des priorités des lacunes qui ont été constatées. Il est notamment recommandé que Santé Canada veille à ce que tous les peuples autochtones soient visés par l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones. C'est pour donner suite à cette recommandation que le volet IDA de la Stratégie canadienne sur le diabète a été élaboré, afin que les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain soient regroupés sous le même volet.

Pour mettre en œuvre la recommandation, la responsabilité du programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain (PPMAHRIMU) a été confiée à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (auparavant la Direction générale des services médicaux), de Santé Canada.

3 En quoi consiste le programme de PPMAHRIMU?

Le programme de PPMAHRIMU vise à mettre sur pied des projets de prévention primaire du diabète et de promotion de la santé de nature holistique qui seront accessibles aux populations visées et adaptés à leur culture. Il devra répondre aux besoins uniques des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain en matière de santé et de services sociaux, et encourager l'utilisation des enseignements et des méthodes traditionnelles.

Le programme de PPMAHRIMU est scindé en deux volets : 1) les projets axés sur des priorités stratégiques et sollicités au moyen d'appels de propositions ciblés; 2) les projets nationaux, régionaux ou locaux présentés dans le cadre d'un appel général de propositions. **Le présent document se veut un guide pour les requérants souhaitant répondre aux deux appels de propositions;** il s'attardera aux propositions correspondant aux priorités et aux critères ci-décrits. Les priorités et les critères ont été établis avec l'aide du

sous-comité du programme de PPMAHRIMU, du comité directeur de l'IDA, et de membres d'organismes autochtones nationaux[4].

Pour assurer une programmation équitable entre tous les groupes, les fonds du programme ont théoriquement été répartis de la façon suivante : 40 % pour les Métis, 59 % pour les Autochtones hors réserve et 1 % pour les Inuits en milieu urbain[5].

Des cadres d'évaluation seront exigés pour tous les projets afin d'assurer l'imputabilité des projets auprès des bénéficiaires et du Conseil du Trésor.

4 Quel est l'objectif du programme de PPMAHRIMU?

Le programme de PPMAHRIMU a pour objectif de s'attaquer au taux élevé de diabète de type 2 et aux complications de cette maladie chez les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain en leur offrant des services de promotion de la santé et de prévention primaire du diabète adaptés à leur culture, et qui permettront :

- d'accroître la sensibilisation à l'égard du diabète, de ses facteurs de risque et de l'importance d'un mode de vie sain;
- de favoriser la prise en charge, par les Autochtones, des activités de promotion de la santé et des services de prévention primaire du diabète;
- d'intégrer les enseignements et la sagesse traditionnelles;
- d'assurer une répartition juste et équitable des ressources disponibles parmi tous les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain
- de veiller à ce que les programmes soient répartis le plus équitablement possible dans tout le pays;
- de promouvoir des approches novatrices dans les projets de prévention primaire du diabète et de promotion de la santé.

4. Ralliement national des Métis (RNM), Inuit Tapirisat du Canada (ITC), Congrès des peuples autochtones (CPA), Assemblée des Premières Nations (APN), Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), National Aboriginal Diabetes Association (NADA).
5. Un montant de base a été fixé pour chaque groupe, afin que des services puissent leur être offerts.

5 Qui peut se prévaloir du programme?

Le programme de PPMAHRIMU a été conçu à l'intention des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain (habitant à l'extérieur des collectivités inuites). Aucun groupe d'âge n'est ciblé en particulier, car le diabète frappe aussi bien les enfants que les jeunes, les adultes ou les aînés. Le programme est avant tout axé sur la prévention. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir été diagnostiqué comme porteur de la maladie pour s'en prévaloir. Voici les personnes qui sont admissibles au programme :

- les Métis vivant dans des collectivités métisses, dans des régions rurales ou des centres urbains;
- les Autochtones vivant hors des réserves, dans des régions rurales ou des centres urbains;
- les Inuits en milieu urbain (qui habitent en dehors des collectivités inuites);
- tous ces groupes combinés.

6 Qui peut présenter une demande de financement?

Les organismes constitués en sociétés sans but lucratif qui entrent dans les catégories énumérées ci-après peuvent présenter une demande de financement dans le cadre du programme de PPMAHRIMU :

1) *Groupes et associations autochtones, y compris les :*
   - groupes, associations ou organismes de Métis;
   - groupes, associations ou organismes des Premières nations;
   - groupes, associations ou organismes d'Inuits;
   - groupes, associations ou organismes d'Autochtones en milieu urbain.

2) *Centres urbains, groupes ou organismes qui :*
   - offrent des services aux Métis, aux Autochtones hors réserve ou aux Inuits en milieu urbain et qui peuvent démontrer, par des statistiques et des lettres d'appui, que leurs programmes sont utilisés par des Métis, des Autochtones hors réserve ou des Inuits en milieu urbain.

7 Quelles sont les priorités pour le financement des projets?

1. Demandes présentées sous le volet des priorités stratégiques :

Pour les fins du programme de PPMAHRIMU, les projets axés sur des priorités stratégiques sont des projets qui :

- sont de portée nationale et permettent ainsi la réalisation d'économies d'échelle;
- ont des répercussions dans tout le pays ou dans une région en particulier;
- offrent une solution intégrée pour la prestation de programmes de prévention primaire et de promotion de la santé.

Les appels de propositions sous ce volet seront ciblés afin de favoriser les économies d'échelle. Cinquante pour cent (50 %) des fonds du programme ont été affectés aux projets axés sur les priorités stratégiques suivantes :

a) campagne de sensibilisation adaptée à la culture, conçue et réalisée par une maison de publicité autochtone qui se servira des médias autochtones pour faire passer ses messages;

b) financement d'un centre urbain qui offrira aux Autochtones des programmes de prévention primaire du diabète et de promotion de la santé adaptés à leur culture, et qui intégreront les enseignements traditionnels à la pratique de la médecine occidentale;

c) mise au point d'outils de sensibilisation adaptés à la culture (vidéos, dépliants, affiches, etc.) ou d'un programme de prévention qui pourra être diffusé dans de nombreux centres autochtones en milieu urbain, et qui sera axé sur les besoins d'un groupe en particulier (Inuits en milieu urbain, Métis et Autochtones hors réserve);

d) programmes à l'intention des Métis sur le territoire métis ou des Inuits en milieu urbain qui inciteront ceux-ci à consulter un professionnel de la santé pour le dépistage du diabète;

e) projets d'évaluation des besoins concernant le diabète chez les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits vivant en milieu urbain ou dans leur collectivité d'origine;

f) toute autre priorité stratégique déterminée par un organisme national représentant les Autochtones (APN, RNM, ITC, CPA). Pour plus de détails au sujet de ces priorités, veuillez communiquer avec Santé Canada au numéro indiqué dans le présent Guide.

2. Demandes présentées sous le volet général

Les propositions soumises devront être axées sur les objectifs du programme de PPMAHRIMU en matière de prévention primaire et de promotion de la santé. Les projets proposés seront évalués par rapport aux priorités suivantes :

- sensibiliser davantage les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain à l'égard du diabète et de ses facteurs de risque;
- donner de l'information au sujet des comportements et des compétences nécessaires pour réduire l'incidence et la prévalence du diabète et des complications de cette maladie;
- déterminer des approches et des activités efficaces et novatrices pour faciliter la compréhension et la prévention primaire du diabète de type 2;
- contribuer à l'amélioration et à la promotion de la santé et du mieux-être des personnes atteintes du diabète;
- sensibiliser davantage les Métis, les Autochtones hors réserve et les Inuits en milieu urbain à l'importance du dépistage du diabète.

Les facteurs suivants entreront aussi en ligne de compte dans l'évaluation du projet ou de l'activité :

- sensibilisation accrue au diabète comme facteur de risque grave pour la santé;
- sensibilisation accrue aux symptômes du diabète et aux complications de la maladie;
- sensibilisation accrue à l'importance d'un mode de vie sain;
- respect du contexte culturel de la clientèle-cible;
- respect des méthodes et des approches traditionnelles de guérison;
- inclusion de méthodes d'évaluation et d'exigences en matière de rapport;
- liens avec des programmes existants pertinents;
- responsabilité envers les clients autochtones et le gouvernement du Canada.

8 Quels sont les critères pour le financement des projets?

Les ressources du programme de PPMAHRIMU ne sont pas illimitées. Des partenariats avec d'autres groupes ou organismes peuvent maximiser l'efficacité du programme. En remplissant votre formulaire de demande, n'oubliez pas de préciser :

- les activités relatives au diabète qui seront réalisées à la suite du projet, et le public-cible du projet;
- les objectifs du projet[6]; expliquez aussi comment les activités prévues dans votre plan de travail correspondent à l'objectif fixé pour l'IDA (mentionné à la page 3);
- comment le projet sera établi (consultation, évaluation des besoins, méthodologie);
- toutes les activités et les coûts associés au projet (y compris le résumé du budget et le budget détaillé);
- votre plan d'évaluation et de rapport.

9 Qu'est-ce qui ne sera pas financé?

Le programme de PPMAHRIMU ne financera pas :

- les projets d'immobilisations;
- les projets de recherche fondamentale (l'évaluation des besoins n'entre pas dans cette catégorie);
- les services directs de traitement et de soins;
- les activités opérationnelles qui ne sont pas rattachées au projet;
- les subventions à des particuliers.

10 Pendant combien de temps un projet pourra-t-il être financé?

Les projets pourront être financés pendant un à trois ans. Les projets pluriannuels feront l'objet d'une évaluation chaque année pour vérifier s'ils répondent aux exigences en matière de rapports et s'ils sont toujours admissibles au financement.

6. Les objectifs sont des énoncés généraux de ce que le projet a l'intention de faire et du but général poursuivi par le projet. Les activités sont énoncées sous forme d'étapes qui vous permettront, à vous et à vos partenaires, de réaliser les objectifs. Les activités doivent être d'une durée limitée, concrètes, réalistes et mesurables.

11 Comment peut-on accéder aux ressources du programme?

Pour avoir accès aux fonds du programme de PPMAHRIMU, vous devez remplir le formulaire de demande et satisfaire aux exigences de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, de Santé Canada. Le formulaire et les directives sur la façon de le remplir sont fournis dans le présent Guide.

12 Comment les propositions seront-elles évaluées?

Les propositions seront acheminées à l'administration centrale de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, de Santé Canada. Il y aura d'abord un **tri préliminaire** pour déterminer les demandes qui correspondent aux objectifs du programme de PPMAHRIMU, respectent les critères énoncés dans l'appel de propositions, répondent aux critères d'admissibilité et sont complètes. Un comité d'experts et de pairs **étudiera** ensuite les propositions retenues et les évaluera au mérite.

Des renseignements supplémentaires pourront être exigés durant le processus d'examen.

Servez-vous des questions suivantes pour revoir votre demande :

- ❑ **Votre organisme est-il un organisme autochtone constitué en société sans but lucratif?**
- ❑ **Votre projet est-il réellement admissible?**
  Est-ce qu'il correspond parfaitement aux objectifs et aux priorités du programme de PPMAHRIMU, soit sous le volet des priorités stratégiques, soit sous le volet général?
- ❑ **Les objectifs de votre projet sont-ils clairement énoncés?**
  Est-ce que votre énoncé précise de quelle façon le projet répondra aux besoins de son public-cible? Dans le cas d'un projet axé sur des priorités stratégiques, il faut énoncer la priorité expressément visée par le projet.
- ❑ **Les objectifs et les activités du projet sont-ils raisonnables?**
  Est-ce que la réalisation des objectifs produira les résultats attendus? Est-ce que les activités pourront être menées à bien, compte tenu du nombre de personnes, de leur formation et de l'échéancier?

- **Quelle sera la participation du public-cible?**
  Est-ce que le public-cible sera appelé à participer à toutes les phases du projet (conception, préparation de la proposition, mise en œuvre et évaluation des activités)? S'agira-t-il d'une véritable participation ou d'une participation symbolique?

- **Prévoyez-vous des partenaires ou des liens avec d'autres programmes?**
  Est-ce que les activités proposées s'intègrent bien à des formes de soutien et des programmes qui existent déjà?

- **Votre projet pourra-t-il être élargi éventuellement?**
  Dans quelle mesure pourrait-il servir de modèle? Est-ce que les résultats seront utiles à d'autres groupes ou à d'autres régions du pays?

- **Votre budget est-il réaliste?**
  Vos postes budgétaires sont-ils reliés aux objectifs du projet? Les estimations sont-elles raisonnables? Est-ce que tout a été prévu?

- **Comment les résultats pourront-ils être mesurés**
  Dans quelle mesure vos objectifs sont-ils clairs et mesurables? Les résultats attendus sont-ils réalistes? Est-ce qu'il sera possible de faire une évaluation de ce projet?

- **Est-ce que les résultats pourront être partagés?**
  Avez-vous un plan de partage des résultats? Avez-vous une source de financement ou d'autres ressources pour effectuer ce partage?

Lorsque les propositions auront été étudiées, le sous-comité du PPMAHRIMU se réunira et recommandera les projets qui entrent dans les paramètres théoriques, compte tenu des principes d'équité sur le plan géographique. Ces recommandations seront ensuite acheminées :

- au directeur, Division du soutien des programmes de santé, DGSPNI, Santé Canada, pour l'approbation des projets; ou
- à qui de droit, pour des révisions au plan, avant un nouvel examen et l'approbation par le directeur, Division du soutien des programmes de santé, DGSPNI, Santé Canada.

Les requérants ne doivent présumer d'aucun engagement de la part du ministère avant que le projet ait été officiellement approuvé.

13 Où puis-je obtenir de l'aide pour présenter ma demande?

Si vous avez des questions au sujet du formulaire de demande ou des directives exposées ici, veuillez communiquer avec Santé Canada à l'adresse suivante :

Initiative sur le diabète chez les Autochtones
Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits
Santé Canada
20e étage, pièce A2000
Localisateur postal 1920A
Édifice Jeanne-Mance
Pré Tunney
Ottawa ON K1A 0L3
Téléphone : (613) 946-0373
Télécopieur : (613) 954-8107

14 Quels sont les critères d'évaluation?

Pour être admissible au financement dans le cadre de l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones, tout programme ou projet proposé doit obligatoirement prévoir une évaluation, et il faut préciser clairement les points suivants :

- les principes et les objectifs de l'évaluation et comment ils sont rattachés aux buts, aux objectifs et aux résultats escomptés du projet;
- les rôles et les responsabilités à l'égard de l'évaluation communautaire, régionale ou nationale;
- la façon dont sera menée l'évaluation;
- un plan de rapports annuels.

15 Est-ce que je dois remplir un formulaire de demande?

Oui. Pour que votre proposition soit étudiée, vous devez remplir le formulaire de demande inclus dans le présent Guide. Cette procédure permet aux évaluateurs de se concentrer sur les données pertinentes et accélère le processus d'examen.

Annexe A : Programme de PPMAHRIMU - Budget détaillé

Le budget fait partie intégrante de la demande et est soigneusement étudié par le comité d'examen. Vous devez donc fournir des chiffres précis et justifier chaque poste budgétaire en fonction des activités et de l'échéancier du projet.

En plus du résumé du budget qui figure sur le **formulaire de demande de financement,** vous devez présenter un budget détaillé. Les directives qui suivent pourront vous aider dans cette tâche. N'oubliez pas que votre budget doit être établi en fonction de l'exercice financier du gouvernement du Canada, soit du 1er avril au 31 mars.

Personnel :

Vous pouvez inclure, par exemple, les salaires des employés du projet, les honoraires des contractuels et les avantages sociaux des employés (retenues au titre du Régime de pensions du Canada, etc.).

Précisez clairement les salaires (avantages sociaux compris) et le temps (i.e. le pourcentage du temps du personnel qui sera consacré aux activités du projet) de tous les employés du projet. Le rôle et les responsabilités de chacun doivent être décrits sur une feuille séparée.

Un employé ne peut recevoir une rémunération de deux sources pour une même période de travail. Par exemple, si un employé de l'organisme promoteur travaille deux jours semaine au projet et trois jours semaine pour l'organisme promoteur, il ne peut recevoir une semaine complète de rémunération de la part du promoteur plus deux jours de rémunération de la part du programme de PPMAHRIMU.

Frais de déplacement et d'hébergement :

Vous pouvez inclure sous cette rubrique les dépenses reliées aux activités du projet comme le kilométrage d'une automobile privée, les billets d'avion, de train ou d'autobus, les frais de repas et de logement. **Nota :** les indemnités de kilométrage et de repas ne doivent pas dépasser les montants prévus à cet effet par le Conseil du Trésor. (Une grille des tarifs est disponible.)

Vous devez expliquer votre méthode de calcul des coûts estimés (raison du déplacement, nombre de personnes, destination).

Loyer et services publics :

Vous pouvez inclure les dépenses qui ne seront pas assumées par un parrain sous forme de contribution en nature ou à titre gracieux.

Matériel et fournitures :

Vous pouvez inclure, par exemple, les fournitures de bureau, les bandes sonores et les vidéocassettes, ainsi que les manuels de référence.

Services ou équipement :

Vous pouvez inclure les frais de photocopie, d'impression et de poste, ainsi que les frais de location ou d'achat d'équipement de bureau.

Évaluation et diffusion :

Vous pouvez inclure les honoraires des tiers embauchés à contrat pour effectuer l'évaluation, la collecte et l'analyse des données et la publication des résultats.

Le coût de l'évaluation représente environ 10 % du coût total du projet. Veuillez fournir tous les détails pertinents – rémunération du personnel, coût de l'évaluation comme telle, coût de la préparation et de la publication de l'information.

Autre :

Vous pouvez inclure d'autres dépenses réelles qui n'entrent pas sous les catégories prévues ci-dessus, par exemple, les coûts de la formation et des assurances, les frais bancaires, les frais de traduction (s'il y a lieu).

La TPS doit être incluse sous tous les postes budgétaires et non pas être inscrite comme un poste séparé sous la rubrique « Autre ».

Annexe B : Formulaire de demande de financement

Formulaire de demande de financement

Nota : Veuillez annexer des pages supplémentaires, au besoin.

Ce formulaire a été établi à titre de guide pour la préparation de votre proposition. Veuillez remplir chaque section en fonction de votre programme. Vous pouvez présenter votre demande sous forme de questions et réponses ou selon la marche à suivre proposée, mais vous devrez fournir tous les renseignements demandés dans chaque section. Si vous ne pouvez pas répondre à une des questions, veuillez expliquer pourquoi de façon détaillée ou consultez le Guide des requérants pour savoir où vous adresser afin d'obtenir de l'aide.

On peut se procurer une version électronique du présent document à même le site Internet de Santé Canada à www.hc-sc.gc.ca.

Veuillez indiquer sous quel volet vous présentez votre proposition (consultez le Guide pour plus de renseignements) :

- ❑ Volet général
- ❑ Priorités stratégiques

Initiative sur le diabète chez les Autochtones

Programme de prévention et de promotion auprès des Métis, des Autochtones hors réserve et des Inuits en milieu urbain

Description de l'organisme requérant

Les renseignements donnés ci-après nous permettront d'avoir un aperçu de votre organisme et de déterminer l'admissibilité de votre proposition.

Organisme :

Raison sociale de l'organisme :

Adresse (numéro et rue) :

Adresse postale (si différente de celle ci-dessus) :

Ville : Province : Code postal :

Tél. : ( ) Téléc. : ( ) Courriel :

Titre du projet :

Public-cible du projet (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :

❑ Métis ❑ Autochtones hors réserve ❑ Inuits en milieu urbain

Montant total du financement demandé : $

Durée du projet (en mois) :

(l'exercice financier s'échelonne du 1er avril au 31 mars de l'année civile suivante)

N° de société :

❑ Fédérale
❑ Provinciale
❑ Territoriale

Date de la constitution en société :

Président(e) du conseil d'administration/président(e) de l'organisme requérant ou promoteur

Nom : Titre :

Adresse :

Tél. : ( ) Téléc. : ( ) Courriel :

Personne-ressource du projet

Nom : Titre :

Adresse :

Tél. : ( ) Téléc. : ( ) Courriel :

Veuillez donner les renseignements suivants au sujet de votre organisme :

1. Votre organisme entre-t-il sous la définition des groupes et associations autochtones décrits dans la section *Qui peut présenter une demande de financement* du présent Guide?

   ❑ Oui ❑ Non Si non, veuillez joindre les documents demandés ci-après.

   NOTA : Si votre organisme entre dans la définition des centres urbains, groupes ou organismes offrant des services aux Métis, aux Autochtones hors réserve ou aux Inuits en milieu urbain, vous devez prouver, par des statistiques et des lettres d'appui, que vos programmes sont utilisés par des Métis, des Autochtones hors réserve ou des Inuits en milieu urbain.

2. Expliquez de quelle façon des Autochtones, des Inuits ou des Métis participent à votre organisme *(p. ex., à titre d'exécuteurs de programmes, de dirigeants, de membres, d'employés, de bénévoles, etc.)*

3. S'agit-il d'un nouveau projet ou d'un projet qui sera greffé à un programme existant?

Partenaires du projet *(s'il y a lieu)*

Il existe plusieurs formes de partenariat. Par exemple, des projets peuvent faire appel à des partenaires pour mieux rejoindre leurs groupes-cibles et obtenir des services d'experts dans certains domaines. Des partenaires peuvent aussi apporter une contribution financière ou offrir gratuitement des services professionnels, des locaux ou une contribution en nature. Si vous avez l'intention d'avoir des partenaires, veuillez fournir les renseignements suivants sur chacun d'eux :

1. Nom du partenaire.

2. Quelle sera sa contribution?

3. Quelle est la valeur estimée de cette contribution? *(p. ex., salaire horaire estimé des bénévoles)*

Mise en œuvre du projet

1. Si vous présentez une demande en réponse à l'appel de propositions axées sur des priorités stratégiques, veuillez indiquer les priorités sur lesquelles portera votre projet.

2. Décrivez le public-cible de votre projet.

3. Expliquez de quelle façon votre public-cible a participé à l'élaboration du projet ou participera à sa mise en œuvre.

4. Quels sont les besoins que votre projet pourra combler chez votre public-cible et auxquels d'autres programmes ne répondent pas déjà?

Plan de travail

Exposez le plan de travail de votre projet, soit :

1. Les objectifs du projet	2. Les activités qui seront exécutées par le personnel et par les bénévoles, en regard de chacun des objectifs

3. Un calendrier provisoire des activités	4. Les résultats attendus du projet par rapport à chacun de ses objectifs

Évaluation du projet

1. Expliquez comment vous surveillerez les progrès du projet et comment vous en évaluerez la réussite. Votre évaluation doit permettre de répondre aux questions suivantes de l'IDA :

   a) Le projet a-t-il accompli ce qu'il devait accomplir?

   b) Quel élément de votre projet a été le plus efficace?

   c) Avez-vous atteint tous vos objectifs?

   d) Quelles activités vous ont permis d'atteindre vos objectifs?

   e) Si vous n'avez pas atteint vos objectifs, quelles sont les choses que vous feriez différemment?

   f) Quelles sont les choses que le projet aurait pu faire différemment?

   g) Comment d'autres collectivités pourraient-elles tirer profit de votre projet?

2. Comment votre public-cible pourra-t-il contribuer à l'évaluation du projet?

3. Comment et à qui sera diffusé le rapport sur le projet (comment allez-vous faire connaître les résultats à votre public-cible)? Qui sera chargé d'établir et de présenter les rapports à Santé Canada?

Budget

Veuillez remplir le résumé suivant du budget proposé pour votre projet.

Nota : Vous devrez aussi joindre à votre demande un budget détaillé établi en fonction de l'exercice financier du gouvernement du Canada (du 1er avril au 31 mars). Veuillez consulter l'annexe A du présent Guide pour plus de détails à ce sujet.

BUDGET	**Contribution du programme de PPMAHRIMU**			**Revenu d'autres sources (partenariats)**	**Budget total**
	Année 1	**Année 2**	**Année 3**		
Personnel					
Frais de déplacement et d'hébergement					
Loyer et services publics					
Matériel et fournitures					
Services ou équipement					
Évaluation et diffusion					
Autre (veuillez préciser)					
TOTAL					

Je déclare :

- ❑ que tous les renseignements fournis aux présentes sont exacts et complets;
- ❑ qu'aucun employé n'entre en conflit avec les lignes directrices du gouvernement du Canada sur les activités des employés après la cessation d'emploi;
- ❑ que la demande est présentée au nom de l'organisme mentionné à la page un et que celui-ci a donné son consentement en toute connaissance de cause.

Je reconnais que si la présente demande est approuvée, je devrai conclure un accord officiel qui exposera les modalités et conditions du projet.

Nom et titre de l'agent autorisé par l'organisme :

Nom : Titre :

Tél. : ( ) Téléc. : ( ) Courriel :

Signature de l'agent autorisé : Date :

Nota : Veuillez annexer des pages supplémentaires, au besoin.